

## ANNEXE

---

### MISE EN OEUVRE DU CONTRAT DE SITE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE

---

CG 13/4<sup>ème</sup>/III-04ann

Le 27 avril dernier, la Commission Permanente a approuvé le contrat de site enseignement supérieur et recherche.

Il sera soumis en Commission Permanente au Conseil Régional début Juillet, pour une signature officielle lors de la prochaine rentrée universitaire.

A cette occasion, un événement sera organisé en présence du Président du Conseil Régional et des Présidents d'Université pour saluer la signature du contrat, les premières actions réalisées dans ce cadre et inaugurer le nouveau bâtiment destiné à l'IUP Arts Appliqués. La construction de ce bâtiment, l'élaboration du contrat témoignent du maintien de l'engagement du Conseil en faveur d'un enseignement supérieur de qualité en Tarn-et-Garonne. Pour rappel voici les actions déjà mises en place depuis la signature par la CP d'avril :

#### AXE 1 Vie étudiante

---

- Sur le Schéma d'aménagement du site :  
L'objectif de ce projet est à la fois de valoriser les services existants, et de définir les capacités d'accueil que nous pouvons encore dégager. Cet aménagement passera par une plus grande mutualisation des locaux avec les différentes universités et l'IUFM. **L'étude est en préparation.** Elle **commencera en septembre** et permettra d'engager une programmation de travaux appropriée.
- **Le guide de l'enseignement supérieur en Tarn-et-Garonne** est finalisé. Il sera distribué à la rentrée à chaque lycéen de terminale pour, d'une part, l'aider à finaliser son choix d'études, et d'autre part, **lui rappeler que sont proposées en Tarn-et-Garonne 46 formations supérieures.** Ce guide sera aussi mis en service en **version web** sur le site Internet du Centre Universitaire [www.universite82.com](http://www.universite82.com) **permettant une visibilité au delà du département.**
  - Les actions en faveur **du logement étudiant** ont débuté par la conduite **d'une enquête auprès des 1600 étudiants du département.** C'est la **première fois** que nous disposons de **données à cette échelle.** Elles ont été présentées dans le cadre du comité de site. Sachez que **75 % des étudiants accueillis sont tarn et garonnais** et qu'en cela nous

sommes **bien dans l'objectif 1 du Schéma Régional : la démocratisation de l'enseignement supérieur.**

Puis, sont en cours d'élaboration sur les sites de **Beaumont de Lomagne, Valence d'Agen, Moissac et Castelsarrasin, des plans d'actions en faveur du logement étudiant** permettant de mobiliser parc privé et social. Ces démarches se font **en concertation avec les Maires que je remercie d'avoir répondu positivement à nos sollicitations pour déclencher un travail partenarial sur ce sujet.**

- **Le lancement du réseau de documentalistes du supérieur qui démontre son dynamisme** en lançant cette année **une première bourse aux livres départementale pour tous les étudiants** qu'ils soient au Centre Universitaire, en Lycée ou à la CCI.

## **AXE 2 Offre de formation**

---

- **Pour la période 2013-2015, plusieurs créations** interviendront : BTS, licences professionnelles, première et deuxième années de licence en arts appliqués qui **devraient aboutir à 300 étudiants de plus d'ici 3 ans sur le Centre Universitaire.**
- En complément de ce développement et pour rendre l'enseignement supérieur plus accessible, le **Centre Universitaire a accueilli** en mars les **1500 élèves de 1ère du département pour les journées de découverte de l'enseignement supérieur.** Ont participé à cet événement : les trois universités toulousaines, les écoles d'ingénieur, les lycées du département proposant des BTS, la CCI mais aussi les classes Prépa, de quoi susciter la curiosité et l'envie de tous .

## **AXE 3 Recherche et lien avec le monde économique**

---

- Le lancement d'une étude dès juillet, pilotée par l'ADE 82, pour identifier **les besoins des entreprises et leurs demandes à la fois en matière de formation et de collaboration avec les acteurs de la recherche universitaire.** Le budget de 80 000 euros voté lors du budget primitif est cofinancé par le Conseil Régional (50%).
- Le soutien aux colloques et aux activités de recherche sur le site du Centre Universitaire.

*Le contrat de site a vocation à être évalué et actualisé au moins une fois par an par voie d'avenant. Ces modifications donneront systématiquement lieu à des rapports complémentaires qui seront soumis à l'approbation de la Commission Permanente.*